



Études de communication

langages, information, médiations

27 | 2004

Analyse communicationnelle et épistémologie des sciences sociales

Images virtuelles et information télévisée : sur quelques cadres discursifs critiques en situation de médiation

Jacques Noyer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/233>

DOI : 10.4000/edc.233

ISSN : 2101-0366

Éditeur

Université Lille-3

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

ISBN : 2-9514961-5-X

ISSN : 1270-6841

Référence électronique

Jacques Noyer, « Images virtuelles et information télévisée : sur quelques cadres discursifs critiques en situation de médiation », *Études de communication* [En ligne], 27 | 2004, mis en ligne le 18 novembre 2014, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/233> ; DOI : 10.4000/edc.233

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

Images virtuelles et information télévisée : sur quelques cadres discursifs critiques en situation de médiation

Jacques Noyer

- ¹ Davantage que les images virtuelles elles-mêmes, ce texte aura pour objet l'usage qui en est fait dans l'information télévisée. Plus précisément, il sera consacré aux discours évaluatifs divers dont cet usage est l'objet. Il s'attachera notamment à montrer dans quel type de débat cette question est prise, quels enjeux lui sont attribués et quels modes argumentatifs sont mobilisés pour tenter d'en cerner les caractéristiques.
- ² Le support de cette analyse sera plus particulièrement une émission de France 2, *L'Hebdo du Médiateur*, qui de façon hebdomadaire attribue un espace de parole au téléspectateur et lui offre la possibilité de retours critiques sur la façon dont les médias ont « couvert »¹ tel ou tel fait de l'actualité récente.
- ³ A l'occasion des bombardements américains entrepris dans la zone de Tora-Bora en Afghanistan durant les mois de novembre et décembre 2001, l'émission du 1er décembre a été consacrée à une question soulevée par un certain nombre de téléspectateurs : l'insertion d'images de synthèse dans des reportages d'actualité². Nous voudrions montrer ici comment ce type de problème est nécessairement empreint de « cadrages »³ implicites qui conditionnent fortement la nature du questionnement et du diagnostic qui seront posés sur de telles images et leur usage en contexte informatif. L'analyse du discours sur les images virtuelles est par conséquent inséparable de l'observation de cadres discursifs sociaux plus globaux dans lesquels ces images et leurs usages sont pensés.
- ⁴ Nous souhaitons notamment montrer que le virtuel ne saurait être abordé en se limitant aux seules images ainsi dénommées : l'expression du virtuel dans l'information est un phénomène qui déborde largement le domaine iconique. Si le virtuel est une composante

intrinsèque de certaines images conçues informatiquement, il est aussi, comme nous le verrons, celui des risques engendrés par ces images pour ceux qui les regardent. Nous considérerons par conséquent qu'il existe une discursivité globale du virtuel au sein de laquelle l'image est une des formes disponibles – et actuellement fortement valorisée comme en témoigne le centrage du débat dans l'émission que nous observons. Cette valorisation importante contribue à occulter ou, au moins, à estomper des dimensions qui nous paraissent non moins déterminantes que les images de synthèse dans la construction sociale du virtuel.

Questionner les images virtuelles

- 5 Dans l'émission en question, trois séquences constituées à partir d'images de synthèse sont proposées au téléspectateur :
 - les deux premières sont des récits d'actions militaires – l'hélicoptère de troupes américaines dans le sud de l'Afghanistan, près de l'aéroport de Dolangi et le bombardement de forces talibanes, au matin du 26 novembre 2001. Ces récits, constatons-le, sont doublement hypothétiques : l'énonciateur n'a aucune certitude sur le fait que l'hélicoptère et le bombardement ont effectivement eu lieu (le conditionnel du commentaire est là pour le signifier verbalement) ; il n'a par ailleurs aucune image – en termes de prise de vue sur le terrain – pour les montrer au téléspectateur (on peut alors considérer que le conditionnel joue un rôle de confirmation verbale de ce que l'image virtuelle « énonce » déjà).
 - la troisième présente un caractère hybride, entre la description et le récit. Se trouvent figurées les grottes où le chef d'Al Qaida est supposé s'être réfugié : une sorte de vue en coupe est manifestement destinée à nous faire comprendre la configuration interne du réseau que constituent ces grottes. S'y greffe ensuite la simulation de la pénétration d'une bombe au sein des différents niveaux de la construction.
- 6 Le choix de thématization – l'image virtuelle – dans l'émission du jour est induit par une récurrence de cette question estimée suffisante, par le médiateur, dans le courrier des téléspectateurs pour affleurer comme sujet de débat principal de celle-ci. Au-delà du thème, la façon dont on lui donne initialement sens est, dans l'exercice de la médiation, une question qui se doit d'être observée avec attention et qui, dans le cas qui nous préoccupe, n'est pas sans incidence sur l'interaction qui s'ensuit.
- 7 On distinguera deux axes d'approche initiaux :
 - c'est d'abord en termes de *dérogation* par rapport à des pratiques journalistiques habituelles que le problème est posé : là où d'ordinaire des images des lieux du combat sont proposées, une absence de telles images est patente et, d'une certaine façon, rendue *visible* par l'usage d'images qui se substituent à celles qui manquent.
 - c'est ensuite en termes de *risques* pour le téléspectateur que cette question est abordée. L'interrogation porte sur les effets potentiels de ces images sur celui qui les regarde lorsqu'elles se trouvent dans la continuité d'autres images.
- 8 Ce double cadre de questionnement comporte un certain nombre de présupposés qui, en eux-mêmes, méritent d'être questionnés – comme cette croyance partagée dans la profession que le manque d'image est télévisuellement insupportable⁴. Il apparaît, de fait, que le système de croyances qui unit un groupe professionnel comme celui des journalistes de télévision est, pour partie, l'élément déclencheur du débat de l'émission

même s'il reste en quelque sorte informulé sur le plateau de l'émission⁵ : c'est par rapport à une *nécessité télévisuelle* d'images que l'impossibilité ponctuelle d'en montrer est en quelque sorte compensée par une proposition d'images de substitution – qui apparaissent davantage au téléspectateur comme des « images de constitution » plutôt que de « reconstitution » (Francioli, 2004) – dont on voit ici qu'elles ne correspondent pas à ce que le téléspectateur est prêt à recevoir.

- 9 Un premier niveau du contrat implicite⁶ qui lie le téléspectateur à la rédaction de la chaîne en matière d'images télévisées est donc que le « réel » soit montré et non, en lieu et place d'un « réel » immontrable, un *virtuel actualisé* servant de substitut aux images manquantes⁷. Ce qui amène à s'interroger sur les raisons susceptibles d'expliquer pourquoi ces images manquent. Deux pistes s'ouvrent alors dont on observera qu'elles restent en quelque sorte des points aveugles de l'émission⁸ :
- ou c'est le « réel » qui manque et le virtuel rend visible des bombardements qui n'ont pas existé : les images virtuelles contribuent alors à (*f*)actualiser un référent à proprement parler inexistant. Ce mouvement de factualisation du non-réel vient rompre doublement – par le type d'image et par l'absence de référent – la relation de crédibilité entre l'information proposée et le téléspectateur.
 - ou ce sont les images qui manquent à propos de bombardements qui ont bien eu lieu et c'est toute la question de l'accès aux lieux où l'image devient possible – et des formes de contrôle qui peuvent y être attachées (voire d'auto-contrôle des journalistes, privilégiant par exemples certains types de prises de vue plutôt que d'autres) – qui se pose. La référence historique du médiateur à la guerre du Golfe et à celle des Balkans est sans doute une allusion aux difficultés de ce type rencontrées lors de ces conflits antérieurs où les images de guerre étaient indissolublement liées à une guerre des images (Mondzain, 2002). On voit bien ici que la notion de « manque » laisse mal apparaître ce qui en est à l'origine et dont on peut soupçonner l'importance – y compris en termes d'effets – dans le cas des bombardements en Afghanistan. L'absence d'images de guerre – comme la diffusion et la circulation sociales de certaines images choisies (Pédon et Walter, 1996) – est, on le sait, un révélateur discret de situations de pouvoir qui se jouent par le biais de ce contrôle du visible.

Virtuel/réel

- 10 L'image virtuelle, quel que soit son contexte d'apparition, oblige donc à s'interroger sur ce que sont, dans notre société, les *modalités du visible*. Parmi ces modalités, l'image virtuelle tient sans doute une place croissante mais qu'on ne peut interroger qu'en conjonction avec d'autres types d'images – celles ici qualifiées de « réelles ».
- 11 La question des images virtuelles, lorsqu'elle devient objet d'analyse, est fréquemment abordée selon deux modalités discursives symétriques :
- l'une, que l'on pourrait qualifier de célébratoire, fait généralement l'éloge de la prouesse technologique que représentent ces images, assimilables à des images de la réalité. C'est au nom du fait qu'elles se rapprochent le plus possible de la réalité que se détermine leur qualité. C'est cette espèce de visée analogique de l'image virtuelle pour qu'elle devienne « plus vraie que nature » qui participe, chez certains publics, d'une forme d'enchantement. Du côté de la production de ces images, l'hybridation du réel et du virtuel, en limitant toujours davantage la possibilité de distinction de l'un et de l'autre,

est, notamment dans le domaine cinématographique, un argument autopromotionnel fréquent, sur le mode de l'accession enfin permise à un non-encore-visible.

- l'autre, sur le registre de la dénonciation, fait le procès d'images coupables de semer des formes diverses de confusion entre le réel et l'imaginaire. On ne s'étonnera pas que ce soit par rapport à la question de l'information et de sa crédibilité que se développe ce genre de débat. La perturbation qu'introduisent les images de synthèse dans nos repères perceptuels communs devient, dans le cas des images d'information, une double difficulté à situer ces images par rapport au réel et à se situer par rapport à ces images.

- 12 L'émission qui nous intéresse se construit sur le second registre et selon un double trajet :
- du problème des images virtuelles à celles désignées comme étant réelles.
 - du problème du choix journalistique des images à celui du choix téléspectatoriel de (ne pas) les voir.
- 13 L'image « réelle » – qu'elle soit photographique ou filmique – entretient avec le réel qu'elle « prend » un rapport d'analogie qui fonde sa crédibilité : on est bien ici dans l'ordre de la re-présentation (Mouillaud et Tétu, 1989), que tout lecteur/téléspectateur peut renvoyer à une expérience sensible du monde – la sienne propre ou celle de ce lecteur délégué de la réalité qu'est le journaliste. Même si le lecteur/téléspectateur n'ignore pas que ce réel montré, et que le journaliste a d'abord « vu » pour lui, n'est qu'un segment d'un réel bien plus large, même s'il est conscient de la démarche de sélection qui aboutit à cette image plutôt qu'à une autre, il est dans une relation contractuelle implicite avec le journaliste qui veut que la réalité d'une guerre soit montrée à l'aide d'images d'acteurs ou de terrains authentiques de cette guerre. L'image ainsi conçue est, de fait, une image-trace du monde, une image indiciaire.
- 14 L'image virtuelle – dont on observera qu'elle n'est jamais qualifiée d'irréelle⁹ – n'est pas, elle, dans un rapport d'analogie avec l'existant mais dans une logique de création, de construction de formes permettant de représenter des situations, des actions, des données. Elle est une création modélisée permettant, par exemple, de donner une réalité tangible à des hypothèses de construction dans des domaines de conception très divers (secteur industriel ou architectural, parmi beaucoup d'autres), de concevoir des scénarios d'action permettant de faire des choix opérationnels ultérieurs fondés. L'information météorologique est sans doute l'une des formes informatives les plus acceptées – et l'une des plus attendues – d'expression d'un double virtuel : celui du réel-en-puissance ainsi formulé, celui des images qui en constituent le support d'expression.
- 15 Les images virtuelles sont donc aussi des images « réelles » – ayant une réalité d'images – mais sans référent : elles sont à proprement parler des représentations sans représentation¹⁰.
- 16 Il semble par conséquent que le couple réalité-fiction (images réelles/images virtuelles) posé en prémisse de l'émission (« *Je me suis inquiété quand j'ai vu ces images, que j'ai trouvées par ailleurs très intéressantes, en raison du risque de confusion entre la réalité et la fiction* », J.-M. Croissandeau) soit, à de nombreux égards, un système d'opposition contribuant, paradoxalement au projet de l'émission, à masquer en partie la teneur du problème soulevé. Nous pensons notamment que toute image, quelle qu'elle soit, est l'objet de procédures de sélection à de multiples niveaux, qui doivent conduire à considérer toute image « réelle » comme un acte consistant à montrer une réalité et non la réalité¹¹. La légitimité des images « réelles » est largement appuyée sur une illusion de transparence de ces images qui sont le résultat de choix à de multiples niveaux : prise de vue (avoir

choisi de prendre), montage (avoir choisi de garder), diffusion (avoir choisi de rendre public)... Toutes ces étapes, largement inapparentes à un récepteur ordinaire, montrent que le risque de « confusion » est sans doute d'abord au niveau de la réalité représentée par les images « réelles », ce qui déplace sensiblement la nature des problèmes relatifs à la partition réel/virtuel et à leurs conséquences.

- 17 Par ailleurs, on peut considérer, ainsi que l'ont montré Charaudeau (1997) et Leblanc (1997), que l'information n'échappe pas à certains processus de fictionnalisation et de scénarisation et se trouve intimement constituée de trames narratives relativement standardisées par lesquelles les problèmes généraux d'une société apparaissent au travers d'exemples particuliers qui, métonymiquement, expriment le social. Il faut néanmoins, pour que cela soit accepté par le public comme de l'information, que ces mises en récit et en images participent d'une sorte d'effet de transparence du réel. Si les téléspectateurs sont prêts à accepter ces scénarisations typées pour aborder les questions sociales, ils restent néanmoins attachés à des images qui, selon eux, correspondent à cette réalité et expriment un rejet net d'images virtuelles considérées comme propres à l'univers de la fiction.

La question de l'usage des images virtuelles

- 18 L'existence de ces images virtuelles dans des séquences d'information amène à s'interroger sur les logiques qui fondent leur usage :
1. *en production* : pourquoi les journalistes font-ils le choix d'utiliser ce type d'image dans ce type de séquence ?
 2. *en réception* : pourquoi les téléspectateurs ne sont-ils pas prêts – comme en témoignent les extraits du courrier des téléspectateurs cités dans l'émission – à accepter de telles images dans un tel contexte ?
- 19 En ce qui concerne les usages *en production*, le discours fréquemment mobilisé par les journalistes pour justifier la présence d'images de synthèse dans leurs reportages est celui qui consiste à mettre en évidence leur dimension explicative¹¹ : pour faire comprendre, en situation de crise, le blocage de TGV (Noyer, 2000) ou, en situation de catastrophe, l'explosion d'une navette spatiale, les rédactions ont régulièrement recours à ce type d'images. Elles sont, sur le terrain informatif, le versant symétrique de ces simulations en images virtuelles permettant, en amont d'une crise, d'anticiper un certain nombre de problèmes. Une fois que l'occurrence événementielle est advenue, elles constituent ce que l'on pourrait appeler une simulation-aval permettant de formuler des hypothèses de réponse au problème survenu. La pratique de ce type d'image dans ce type de circonstance est devenue une pratique courante, à visée pédagogique et au demeurant parfaitement admise par les téléspectateurs – ce dont témoigne, en creux, la remarque de R. Goubert : une « animation » qui apporte des informations complémentaires aux commentaires est acceptable¹².
- 20 Les usages *en réception* de ces images dépendent de représentations sociales du rôle du journaliste (Delforce et Noyer, 1999). La crédibilité du journaliste s'appuie sur des modalités de croyance socialement partagées : l'acceptabilité sociale du « faire savoir » journalistique est soumise à un certain nombre de conditions qui renforcent chez le téléspectateur sa disposition à croire l'information qu'on lui délivre. Si, dans l'information télévisée, des images renvoyant à un tout autre type d'imaginaire – en

l'occurrence, celui des pratiques ludiques – apparaissent, la perception d'un décalage entre le contrat de sérieux de l'information et le contrat de divertissement (Lochard et Soulages, 1998) auquel renvoient les images virtuelles d'hélicoptères et de soldats en action est ce qui porte atteinte à la crédibilité de l'information. L'image virtuelle va à l'encontre de ce qu'est l'attente du téléspectateur quant à l'image télévisuelle d'information : elle « désauthentifie », là où l'on s'attend à ce que l'image, au contraire, confirme et authentifie ce que le discours verbal de l'information avance.

- 21 C'est le *décalage perçu* entre la fonction pédagogique des images de synthèse, revendiquée par les professionnels des médias, et un usage semblant ne pas lui correspondre qui génère les critiques de téléspectateurs se positionnant sur le terrain de l'éducation des enfants ; c'est cette *inadéquation ressentie* entre univers de référence disjoints quand il s'agit d'information – la guerre, le jeu – qui, en matière d'éducation, induit ici des discours récurrents sur le risque.

Le paradigme du risque

- 22 Le problème, central dans l'émission, du risque de confusion virtuel/réel est soulevé à partir d'une *réception imaginée* des images virtuelles – et couramment évoquée à propos de ces images : la distinction ne serait plus possible, le brouillage des univers serait total... Le fait que la question soit posée par des téléspectateurs à propos de l'exemple des bombardements en Afghanistan montre bien que la confusion, dans ce cas, n'a pas été faite mais que la représentation d'un risque potentiel de confusion existe bel et bien. La question reste néanmoins posée de savoir si des enfants ou adolescents qui regardent un reportage comme celui-ci font, davantage que les adultes qui écrivent, la confusion entre les différents types d'images... On peut dès lors se demander, dans le cadre de cet « autre virtuel » que constitue la notion de risque, quelle est la nature du *risque représenté* dans les discours interrogeant l'insertion d'images virtuelles dans des séquences informatives.
- 23 Nous pensons, au travers des remarques formulées dans l'émission, qu'il y a ici deux types de représentation du risque qu'il convient de distinguer :
- le risque d'absence de perception de la différence de nature entre les images virtuelles et les images « réelles ».
 - le risque de confusion des effets propres à l'image virtuelle dans des contextes différents.
- 24 Le premier risque repose sur l'hypothèse de la non perceptibilité des images virtuelles dans les images « réelles » : l'hélicoptère réel dans lequel montent les marines devient virtuel à partir du moment où il bombarde le sol afghan. La syntaxe télévisuelle permet d'articuler du réel et du virtuel sans rupture particulière dans le récit ainsi composé. Ce risque est renforcé par la logique de flux dans laquelle s'inscrit l'image télévisuelle : la continuité narrative est, en effet, le fruit d'une opération de montage qui fait de cet hélicoptère, réel puis virtuel, un véritable connecteur visuel qui assure en quelque sorte la logique narrative de l'épisode. Ce que les téléspectateurs étaient prêts à accepter de l'image virtuelle, comme auxiliaire pédagogique, dans une séquence informative est refusé comme substitut narratif à un récit visuel. C'est bien le caractère subreptice, intrusif, d'un virtuel s'immiscant à notre insu dans notre quotidienneté qui semble ici dénoncé. C'est, en même temps, la peur d'une perte ou d'une dépossession des critères de contrôle sur la réalité de ce qui est « donné à voir » médiatiquement qui est

implicitement exprimée ici. Cette peur est d'autant plus présente qu'elle est liée à la conscience d'un progrès technologique effaçant progressivement les frontières du réel et du virtuel¹³.

- 25 Le second risque nous paraît être davantage de l'ordre des *effets présumés* de telles images. On peut constater tout d'abord que la réception des images virtuelles par les enfants/adolescents est évoquée par les adultes beaucoup plus qu'elle ne l'est par les enfants/adolescents eux-mêmes¹⁴. La question du risque de brouillage des repères dans la façon dont les enfants/adolescents se situent par rapport à la réalité est une question appuyée sur un présupposé de particulière vulnérabilité des enfants, fréquemment reformulée par le médiateur¹⁵ (Tisseron, 2000). Cette insistance prend elle-même appui sur l'expression d'une inquiétude qui est celle non pas tant de téléspectateurs que de parents dont la représentation de leur rôle éducatif se trouve interpellée par ce type d'image. Sans doute les parents/téléspectateurs expriment-ils là leur angoisse d'être de mauvais éducateurs auprès de ceux qu'ils ont pour fonction de protéger et d'accompagner culturellement. Ce n'est pas tant, dès lors, le rapport à l'image virtuelle qui s'exprime que la représentation du rôle que l'on a à assumer en tant que parent face à de telles images. Se reproduit implicitement, sur le terrain informatif, une posture parentale classique en matière d'images de synthèse ludiques : la méfiance à l'égard d'images fréquemment considérées comme hypnotiques, mangeuses de temps... – en particulier quand il s'agit de jeux vidéo – est ici convertie en danger pour la construction de repérages nécessaires à une bonne compréhension du monde et à une insertion correcte en son sein.
- 26 Le danger de ces images est alors fréquemment construit comme un risque de dépossession des critères de contrôle sur notre propre réalité : il est, à proprement parler, perçu comme un risque de déréalisation de la réalité (Joly, 2002). L'insertion d'images virtuelles simulant le récit d'une action contrevient à l'attente des téléspectateurs ou, plus précisément, constitue une offre représentationnelle à laquelle les téléspectateurs refusent d'adhérer.
- 27 La représentation d'un acte passé (accompli ou inaccompli) par des images virtuelles a donc quelque chose à voir, selon nous, avec une sorte de *double contrainte visuelle* (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1972) : la nature de l'image nie l'action qu'elle est pourtant censée signifier. Le caractère virtuel de l'image ôte à la réalité qu'elle prétend montrer toute crédibilité et renforce, au contraire, le soupçon de son inexistence.
- 28 C'est donc bien un risque pour l'activité journalistique elle-même que fait encourir l'image virtuelle lorsque son usage vient, aux yeux des téléspectateurs, heurter certaines conventions tacites de représentation de la réalité.

Le registre du jeu

- 29 Dans la prise en charge de l'une des postures associées à la fonction de médiateur – celle consistant, en l'occurrence, à reformuler les tendances fortes du propos critique télévisuel de la semaine écoulée – Jean-Claude Allanic évoque « le risque d'assimiler la guerre à de gigantesques jeux vidéo ».
- 30 On voit bien ici que la question n'est pas tant de savoir si ces images sont vraiment des images de jeux vidéo que de comprendre en quoi elles sont susceptibles d'être difficilement acceptées comme des images susceptibles de rendre compte de ce qui se passe, à ce moment-là, à Tora-Bora.

- 31 Les images virtuelles sont fréquemment reliées à un imaginaire du ludique, à des univers où les actions sont sans conséquence. C'est cette forme de gratuité des actes – généralement sous-tendue dans la pratique du jeu vidéo – qui, utilisée pour rendre compte d'une guerre où les bombes tombent vraiment et avec les conséquences réelles que l'on sait, rend la réception de telles images problématique et leur défense publique difficile voire impossible¹⁶ (Fichez et Noyer, 2001).
- 32 Dire – et répéter – que « la guerre n'est pas un jeu » n'est pas seulement une évidence ou une formule médiatiquement commode. C'est une façon de réaffirmer qu'il existe dans la société, pour les journalistes comme pour les téléspectateurs, des discours exprimant des valeurs collectives et des formes de partage qui contribuent à la définition et à la reconnaissance par tous de notre monde commun (Berger et Luckmann, 1986). Ces discours peuvent aussi naturellement être des images, porteuses de *conventions de représentation* et dont le partage implicite rend certaines images plus recevables que d'autres. En d'autres termes, même si l'adulte sait bien que l'enfant peut jouer à la guerre, il n'est pas prêt à admettre que sur l'écran des informations télévisées, la guerre soit montrée avec des moyens d'expression que, socialement, on assimile fréquemment au jeu. Les images virtuelles animées pour représenter la guerre viennent donc heurter l'une de ces conventions de représentation : tout autant que le risque d'indistinction réel/virtuel chez l'enfant, c'est la conjonction visible d'univers socialement perçus comme inconciliables dans l'espace de l'information qui est dénoncé.
- 33 La remarque de l'un des téléspectateurs (R. Goubert) s'appuie sur ce discours social communément admis. Ce qui est reproché à la télévision par le biais de l'usage de telles images, c'est finalement de ne pas assumer l'une de ses missions prioritaires : l'éducation du public et notamment des enfants. À propos d'autres éléments que l'usage des images virtuelles dans l'information, ce type de reproche est d'ailleurs fréquemment adressé à France 2 avec un rappel appuyé à ses missions de service public. On voit par conséquent que le reproche implicite adressé à la chaîne est celui d'être un obstacle à l'éducation, en contribuant au brouillage des frontières entre réalité et fiction. Ce contrat tacite entre une chaîne publique et ses téléspectateurs qui veut que cette chaîne soit un auxiliaire d'éducation est ici considéré comme rompu. Entre l'enfant et le parent, la télévision apparaît, au contraire, comme ce qui fait écran à la compréhension du monde, en l'occurrence des conflits qui s'y déroulent. Ceci montre bien qu'il existe, dans la représentation que se font les téléspectateurs du rôle social de la télévision, l'image d'une télévision co-éducatrice assurant, aux côtés des parents, des formes diverses d'initiation au réel.
- 34 La capacité de recul que l'on attribue au journaliste, et qui est à l'origine du crédit que l'on porte à l'information qu'il nous délivre, est en quelque sorte contredite par l'usage d'images virtuelles se substituant aux images « réelles » attendues. L'image virtuelle narrative, associée au jeu vidéo, traduit une forme d'immersion dans la simulation qui va à l'encontre de ce que l'on attend de l'information. Le journaliste *gate-keeper*, sélectionneur averti et attentif, apparaît ici, au contraire, comme un acteur soumis à la fascination du virtuel et, à ce titre, suspect de contribuer à l'assimilation guerre-jeu alors que son rôle social supposé est de ne pas créer les conditions, même involontaires, d'une telle assimilation.

Une question de distances

- 35 On voit donc que la question du virtuel et de son usage dans l'information télévisée n'est pas séparable des représentations dont sont porteurs les téléspectateurs quant au rôle des journalistes et de l'information en général. Ce que les téléspectateurs dénoncent, au total, c'est que les professionnels de la mise à distance des « faits » que sont les journalistes soient justement ceux qui succombent à une forme de fascination technologique pour l'image de synthèse utilisée sans véritable fondement.
- 36 A travers une forme d'usage considérée comme peu contrôlée de ces images et dénoncée à ce titre, c'est, complémentaiement, une carence en matière de co-éducation de la part des journalistes qui est pointée dans ce débat. En effet, l'acceptabilité sociale de ces images est conditionnée, selon l'un des experts sollicités, à des marques de signalement de la nature de ces images et au fait que l'on donne au téléspectateur des clés de compréhension de leur origine (Lane, 1992). L'absence d'outils de repérage et de différenciation entre les moyens de représentation de la réalité est considérée, sinon comme une « faute » (Lemieux, 2000), du moins comme une lacune, pénalisant l'opération de lecture de l'information. C'est donc le non signalement, en « périphérie » de l'information d'usages considérés comme exogènes, qui est considéré comme un manque patent et, à tout prendre, comme un défaut d'accompagnement dans l'opération de perception de l'information. C'est dire en même temps que l'information télévisée est prise *en réception* – que les journalistes le veuillent ou non – dans une perspective éducative qui lui est imposée : que l'acculturation à la guerre dont on charge la télévision, notamment par l'usage d'images d'archives, transite par du récit virtuel perçu comme décalé par rapport au récit historique et c'est une part de ce contrat éducatif implicite de la télévision envers les jeunes téléspectateurs qui est estimée rompue.
- 37 Il semble qu'en filigrane, c'est le déficit de conscience chez les journalistes de ce qu'est la réception chez les téléspectateurs et des effets qu'elle peut produire qui trouve là une façon de s'exprimer. C'est, en l'occurrence, sur la question du virtuel que la focalisation s'effectue mais le problème de la réception trouve, dans ce type d'émission, beaucoup d'occasions de s'exprimer, et sur bien d'autres thèmes. Le défaut de prise en compte des effets potentiels de l'information sur les (jeunes) téléspectateurs constitue une trame critique récurrente de ceux qui interpellent France 2. Ce qui soulève au moins deux questions, suggérées dans l'émission comme chantiers de réflexion et d'action :
- le premier, relatif aux questions d'éducation aux médias et plus particulièrement ici d'éducation aux images, afin de construire l'apprentissage des distances tant dans la production de l'information que dans sa réception.
 - le second, plus large, visant à comprendre comment le décalage entre production et réception se nourrit de « mouvements de divergence résultant de l'évolution sociale » (Véron, 1994) dans l'appropriation du sens et dont il reste à faire une série de diagnostics précis.
- 38 Il apparaît, en tout cas, que la question des effets présumés des médias – et de l'usage des matériaux mobilisés, comme l'image de synthèse, dans le cadre de l'information qu'ils dispensent – reste une question largement ouverte ; on ne s'étonnera donc pas que les effets en retour de tels débats sur les pratiques effectives des journalistes restent limités et puissent servir d'abord – lorsque des journalistes sont présents sur le plateau de la

médiation – à la réaffirmation d'une nécessaire distance du journaliste quant à la question des effets que son information pourrait produire.

BIBLIOGRAPHIE

- Berger, P. & Luckmann, T.**, (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Charaudeau, P.**, (1994), « Le contrat de communication médiatique », *Le Français dans le monde*, numéro spécial « Médias, faits et effets ».
- Charaudeau, P.**, (1997), *Le discours d'information médiatique*, Paris, INA-Nathan.
- Delforce, B. & Noyer, J.**, (1999), « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Études de Communication* 22, pp. 13-37.
- Fichez, E. & Noyer, J.**, (2001), *Construction sociale de l'univers des jeux vidéo*, Collection Travaux et Recherches, Université de Lille 3.
- Francioli, M.**, (2004), Image et vérité, vérité et mensonge des images, *Les Cahiers du Journalisme* 13, pp. 116-122.
- Joly, M.**, (2002), *L'image et son interprétation*, Paris, Nathan.
- Goffman, E.**, (1991), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
- Lancien, T.**, (2002), « Un objet improbable », in : Dossier « Quand les images rencontrent le numérique », *Médiamorphoses* 6.
- Lane, P.**, (1992), *La périphérie du texte*, Paris, Nathan Université.
- Leblanc, G.**, (1997), *Scénarios du réel*, Paris, L'Harmattan.
- Lemieux, C.**, (2000), *Mauvaise presse*, Paris, Métailié.
- Lévy, P.**, (1995), *Qu'est-ce que le virtuel ?*, Paris, La Découverte.
- Lochard, G. & Soulages, J.-C.**, (1998), *La communication télévisuelle*, Paris, Armand Colin.
- Mathien, M.**, (dir.), (2001), *L'information dans les conflits armés*, Paris, L'Harmattan.
- Mondzain, M.-J.**, (2002), *L'image peut-elle tuer ?*, Paris, Bayard Éditions.
- Mouillaud, M. & Tétu, J.-F.**, (1989), *Le journal quotidien*, Presses Universitaires de Lyon.
- Noyer, J.**, (2000), « L'usager' télé-visé : TGV bloqués, caténares gelées et médiatisation de l'information en situation perturbée », *Études de Communication* 23, pp. 1105-125.
- Pedon, E. & Walter, J.**, (1996), « Les variations du regard sur les 'camps de concentration' en Bosnie. Analyse des usages de la photographie dans un échantillon de journaux français », *Mots* 47, pp. 23-45.
- Tisseron, S.**, (2000), *Enfants sous influence*, Paris, Armand Colin.
- Véron, E.**, (1994), « De l'image sémiologique aux discursivités », *Hermes* 13-14, pp. 45-64.

Watzlawick, P., Beavin, J. H. & Jackson, D. D., (1972), *Une logique de la communication*, Paris, Seuil.

ANNEXES

L'Hebdo du Médiateur (émission du 1er décembre 2001)

Madame, monsieur, bonjour. Comment parler de la guerre à la télévision quand on manque d'images ? Une tendance actuelle est de recourir aux images virtuelles. N'y a-t-il pas alors le risque d'assimiler les guerres à de gigantesques jeux vidéo, en particulier dans l'esprit des enfants ? Question que beaucoup d'entre vous se sont posée récemment en regardant les journaux télévisés consacrés à l'Afghanistan. Jean-Michel Croissandeau, vous faites partie de ceux qui s'inquiètent de cette confusion. Vous vous êtes donc adressé au médiateur en tant que téléspectateur de France 2 mais il faut préciser que vous avez un profil un peu particulier puisque vous êtes aussi professeur de journalisme à l'Université de Paris 2. J'ai également invité Serge Tisseron, qui est psychiatre et psychanalyste et que nous retrouverons en direct de Valence dans la Drôme. Autre thème abordé dans cette émission : un reportage contesté sur l'adoption d'enfants vietnamiens par des familles françaises.

Lors de la guerre du Golfe ou des conflits dans les Balkans, on a beaucoup parlé de frappes chirurgicales en oubliant parfois les victimes. Phénomène nouveau, dans l'actuel conflit en Afghanistan, le recours aux images virtuelles pour expliquer les opérations militaires. Exemple. (Jean-Claude Allanic)

A en juger par leur équipement, ce millier de soldats semble paré pour des combats de nuit comme de jour. Ils auraient été héliportés ce week-end dans une zone particulièrement désertique dans le sud de l'Afghanistan. Une tête de pont serait désormais sécurisée par de l'artillerie et des blindés sur le petit aérodrome de Dolangi, jadis très utilisé par Oussama Ben Laden en personne [...]. Tout à l'heure au Pentagone, le secrétaire d'État à la défense, Donald Rumsfeld, a précisé les termes de cette opération terrestre. Elle se déroule bien, a-t-il dit. D'autres troupes vont arriver mais il ne s'agit pas d'occuper le pays, simplement de faire pression sur les talibans. Une pression toute militaire : selon des témoins présents à Kandahar, les avions AC 130 ont attaqué les casernes, les forces talibanes, très tôt ce matin. (Voix over journaliste, JT 20h, 26 11 2001)

- Jean-Michel Croissandeau, je vous le disais en vous présentant : ces images vous posent problème. Pourquoi ? (JCA)

- Eh bien moi, je me suis inquiété quand j'ai vu ces images, que j'ai trouvées par ailleurs très intéressantes, en raison du risque de confusion entre la réalité et la fiction. La réalité, ce sont les images qu'envoient les reporters de guerre. La fiction, c'est celles qu'on fabrique pour expliquer les situations, leur complexité. Mais mêler la réalité et la fiction sans dire quand on passe de l'un à l'autre, il m'a semblé que c'était de nature à entretenir la confusion. (JMC)

- Alors vous n'êtes pas le seul à partager ce sentiment : extrait du courrier des téléspectateurs. (JCA)

- *Les Marines US sont déployés autour de Kandahar. La rédaction diffuse une animation de type jeu vidéo. Voici une confusion des genres qui n'aidera pas les parents et éducateurs à expliquer aux enfants que la guerre est une réalité atroce. De plus, cette animation n'apportait aucune information complémentaire aux commentaires.* (R. Goubert)

- *Vous nous parlez de la guerre en dessins animés et jeux vidéo !!! Où est le danger pour nos enfants ?* (Georgette Ferrat)

- *Oui alors comme madame Ferrat, beaucoup s'interrogent en particulier sur l'effet des images virtuelles sur les enfants. Serge Tisseron, bonjour. Vous êtes spécialiste de ces questions en tant que pédopsychiatre. Vous avez d'ailleurs récemment écrit un livre, « Enfants sous influence » avec ce sous-titre : « les écrans rendent-ils les jeunes violents ? » Alors que pensez-vous de ce mélange d'images réelles et d'animation ?* (JCA)

- *Alors en effet, les images virtuelles qu'on a vues nous plongent en pleine confusion. Elles sont encore un peu imparfaites ; bientôt, elles seront beaucoup plus au point. On ne pourra même pas voir la transition mais il faut remarquer que, dans ce reportage, on voit aussi pas mal d'images qui proviennent certainement des services de l'armée américaine et on ne nous dit pas non plus d'où elles proviennent. Et puis on voit des images d'une conférence de Bush, non plus on ne sait pas d'où elles proviennent. Donc si vous voulez, je crois que cette question de l'introduction d'images virtuelles est un vrai problème mais que le problème n'apparaît pas avec l'apparition des images virtuelles, c'est un problème général. Je crois que il faudrait que les images de façon générale à la télévision aient une meilleure provenance qui soit indiquée pour qu'à tout moment, le spectateur puisse les resituer dans leur provenance et les recadrer en quelque sorte.* (ST)

- *Oui alors c'est le problème des incrustations, archives, pas archives, dates précises... Alors là, je me retourne vers le prof de journalisme...* (JCA)

- *Non, moi je trouve que ce que vient de dire monsieur Tisseron est exactement ce que je voulais dire. C'est que ce qu'on attend des journaux, c'est qu'ils hiérarchisent l'information, qu'ils en donnent les sources et surtout qu'ils aident à comprendre.* (JMC)

- *Et que donc la guerre n'est pas un jeu ; je pense que tous les journalistes le savent mais parfois donc il est bien de le préciser et de prendre toutes les précautions nécessaires. Alors il y a des cas où ces images virtuelles peuvent paraître donc très contestables mais il y a aussi des cas où les journalistes ont besoin d'expliquer les choses en recourant à des animations réalisées sur ordinateur. J'ai choisi un autre exemple concernant l'Afghanistan ; je vous demanderai ensuite ce que vous en pensez. C'est un reportage sur les fameuses grottes où Ben Laden pourrait se cacher.* (JCA)

- *Les services de renseignement de plusieurs pays pensent qu'il se trouve dans une grotte de ce genre. Une certitude : Oussama Ben Laden, fils du géant du béton saoudien, a beaucoup investi dans ces infrastructures très bien équipées mais qui ont un point faible, les cheminées d'évacuation. La chaleur qu'elles dégagent serait particulièrement facile à repérer en hiver. La technologie américaine, ses bombardiers bardés d'électronique pourraient donc entrer en action. Ce scénario high tech ne convainc pas les plus fins connaisseurs du terrain afghan. Pour eux, il ne suffira pas de bombarder ; il faudra bien pénétrer dans l'ancre s'il existe vraiment.* (Voix over journaliste, JT 20h, 13¹⁷ 2001)

- *Alors là, monsieur Tisseron, je veux vous poser deux questions ; la première, si là vous pensez que ça peut être utile parce qu'on explique des choses qu'il est difficile d'expliquer*

autrement. Mais j'aimerais aussi que vous... qu'on revienne sur la question précédente : l'influence de ces images d'animation sur les enfants particulièrement. (JCA)

- Oui alors, les images que vous nous avez montrées, simplement la différence avec celles qu'on a vues avant c'est qu'on voit tout de suite que ce sont des reconstructions. On voit... on peut imaginer que dans quelques années on pourrait même rentrer dans la manière dont on imagine le bunker de Ben Laden alors que personne n'y serait jamais allé pour de vrai. Donc si vous voulez, aujourd'hui on peut établir une distinction entre les premières et les deuxièmes mais très vite on aura... on risque d'avoir affaire à une confusion généralisée et cette confusion sera d'autant plus grande que dans les jeux vidéo, les images virtuelles auront de plus en plus une qualité d'images télévisuelles. Donc je crois que les enfants sont comme les adultes, ils ont besoin pour se repérer face aux images de pouvoir à tout moment leur mettre un cadre. Alors mettre un cadre sur les images, c'est par exemple qu'elles passent dans le journal télévisé ou qu'elles passent dans une émission de fiction mais mettre un cadre, c'est aussi, encore une fois, les indexer, indiquer leur provenance de telle façon que les enfants – comme les adultes d'ailleurs – sachent un petit peu à tout moment comment ils doivent se situer par rapport à elles. Et je crois d'ailleurs d'une façon plus générale, la télévision serait bien inspirée de nous proposer des émissions dans lesquelles elle nous montre comment les images sont fabriquées, pas seulement les images de synthèse mais aussi les images d'actualité. Je dirais que de façon générale, c'est tout le problème de la distance aux images aujourd'hui qui est en cause. Il faut que nous apprenions à prendre de la distance par rapport aux images. (ST)

- Ben c'est une bonne idée pour un prochain *Hebdo du Médiateur*. Je reviens quand même aux enfants. Est-ce que spécifiquement les enfants... enfin... réagissent comme des adultes ou c'est un univers particulier ? (JCA)

- Non. Les enfants comme les adultes ne peuvent prendre de la distance par rapport aux images que si quelqu'un leur indique cette distance. Alors dans le cas des enfants, le rôle des adultes est très important. Mais il faut pas croire que les enfants soient... aient plus tendance que les adultes à confondre les images virtuelles avec les images réelles. Simplement, là où un adulte va essayer d'établir la distance lui-même, un enfant éventuellement va se retourner vers l'adulte qui est près de lui – un enfant petit – et lui demander conseil. Mais dans tous les cas, ce qui est important c'est, je dirais presque ce qui serait urgent, c'est que les instances de télévision imposent une espèce de charte qui nécessite de toujours indexer les images et dire d'où elles viennent. Alors, si vous voulez, pour les enfants comme pour les adultes, le problème est le même : il faut arriver à prendre petit à petit, à faire la distinction entre trois choses qui sont constamment confondues pour nous hein dans la vie, dans notre existence de téléspectateur. Distinguer entre l'événement, ce qui s'est passé pour de vrai et puis, deuxièmement les images qui en ont été fabriquées – si c'est des images prises sur place ou des images fabriquées en laboratoire, prises par l'armée, prises par un journaliste indépendant et puis, troisième chose, distinguer l'effet qu'elle nous font sur nous. Alors si on a des images de synthèse, si vous voulez, un enfant peut les recevoir comme des images d'un jeu vidéo mais c'est pas parce qu'il les reçoit comme les images d'un jeu vidéo qu'il va les confondre avec un jeu vidéo si on lui dit par ailleurs que ça en est pas un et si on lui montre pourquoi ça en est pas un. (ST)

- D'accord. Peut-être sans attendre que d'autres nous imposent, on va... le médiateur va essayer d'intervenir pour essayer pour effectivement que les images soient mieux expliquées, mieux siglées, mieux identifiées. D'un mot, Jean-Michel Croissandeau, votre opinion ? (JCA)

- Moi, je suis assez d'accord avec l'idée de Serge Tisseron. Je crois que tout ce qui va dans le sens d'une éducation à la lecture des médias, à la lecture de l'information, à la compréhension du monde et à la lecture qu'en donne l'ensemble du système des médias, tout ce qui va dans ce sens-là est tout à fait positif. En particulier auprès des enfants. (JMC)

- Voilà. Alors mis à part ce problème d'images virtuelles, il y a toujours aussi le débat sur les enfants confrontés à la violence d'images réelles. Problème soulevé par exemple par un téléspectateur. (JCA)

- La rédaction a cru utile de diffuser, en moins de cinq minutes, les images en gros plan de la jambe sectionnée d'un enfant en Afghanistan et celles d'un clandestin se faisant attaquer par des chiens. Je suis le papa de deux enfants, l'une de 12 ans, l'autre de 3 ans. Je sais que vous m'opposerez la notion du « devoir d'informer ». Je vous laisse simplement deviner l'effet que ces images ont sur mes enfants et, j'imagine, ceux des autres. (Serge Lacroix)

- Oui alors je dois dire aussi que l'on reçoit du courrier qui va dans un autre sens et qui estime que l'on doit montrer la réalité des guerres. C'est notamment l'opinion de madame Gavard. (JCA)

- Fidèle de votre émission, je m'interroge : mais qui sont ces gens qui sont offusqués par les images des journaux télévisés ? Qu'attendent-ils d'une guerre ? Cela paraît aberrant de croire qu'il n'y aura pas de cadavres ! La guerre, c'est la guerre. Le travail des journalistes est de nous informer et l'information ne va pas sans images dures et violentes. (Monique Gavard, Avernès)

- Oui deux opinions donc différentes, en apparence tout au moins. J'aimerais avoir les réponses du pédopsychiatre et du professeur de journalisme. Monsieur Tisseron, est-ce que les enfants sont particulièrement réceptibles aux images violentes ? (JCA)

- Oui bien sûr mais vos deux interlocuteurs ont chacun raison. Il faut que ceux qui veulent voir ces images puissent les voir mais il faut que ceux qui ne veulent pas les voir, en particulier des enfants ou des parents d'enfants, que ces images ne leur soient pas imposées. Donc si vous voulez, je crois que les journalistes ont là un travail de sélection d'images à faire. Un journal télévisé de 20 heures ne doit pas forcément être le même qu'un journal télévisé de 23 heures. Il y a des horaires de grande écoute, je crois, où certaines images terribles doivent être évitées mais en revanche c'est important qu'il y ait des émissions, des magazines, des reportages qui passent à d'autres heures, dans lesquels en effet toutes les images disponibles soient montrées. Mais c'est placer là les téléspectateurs devant leurs responsabilités de téléspectateurs : il y a un devoir de choix à faire pour soi-même et ses enfants et je dirais, si on peut choisir, on est d'autant mieux placé pour s'approprier les images. Ce qui est terrible, c'est que les images tout d'un coup surgissent, nous soient imposées sans qu'on ait pu se préparer à les voir. (ST)

- Je donnerai tout à l'heure la parole à monsieur Croissandeau ; je retiens de cet échange que les journalistes ont évidemment une responsabilité dans le choix des images et qu'il est préférable d'éviter la banalisation de la guerre en recourant inutilement à des images

virtuelles. Vous restez donc avec nous pour le point de vue suivant, le thème suivant qui concerne les personnes qui cherchent à adopter un enfant...

NOTES

1. Nous faisons un usage d'emblée distancié de la notion de couverture journalistique pour signifier combien une telle façon de désigner l'activité journalistique est, selon nous, réductrice à de multiples égards pour caractériser l'activité complexe de médiatisation – notamment lorsque celle-ci convoque le virtuel pour montrer le réel.
2. L'émission abordait également le thème de l'adoption d'enfants étrangers, traité de façon rapide en fin d'émission. Nous ne faisons figurer, à la suite de cet article, que la transcription de la partie de l'émission concernant la question des images virtuelles.
3. Si, dans une tradition goffmanienne, on peut considérer les « cadres de l'expérience » comme un certain nombre de « cadres naturels et sociaux » parmi ceux que Goffman qualifie de « primaires » (1991), nous voudrions insister ici sur le fait que les médias constituent l'un des lieux sociaux qui contribuent à structurer collectivement l'expérience individuelle et à proposer des cadres d'appréhension de telle ou telle question, plus ou moins partageables par le public et matérialisés par des discours où chacun pourra « reconnaître », en totalité ou en partie, son expérience, sa perception de telle ou telle chose mais aussi son absence d'expérience ou de perception antérieure à la médiatisation.
4. Ce type de débat avait déjà largement eu cours durant la guerre du Golfe...
5. Sur le plan du dispositif, on observera que d'ordinaire, dans cette émission, un journaliste de la rédaction se trouve sur le plateau pour expliciter les choix opérés. Nul représentant de la rédaction ne se trouve là, ce jour-là, pour aider à mieux comprendre la logique de l'usage de ces images de synthèse, du point de vue des journalistes de la chaîne. Il n'y a pas davantage de représentant des téléspectateurs se plaignant de l'usage de ces images. La symétrie des pôles antagonistes sur une même question, habituelle dans cette émission, est, ce jour-là, absente et le téléspectateur n'a finalement à entendre qu'une double parole experte.
6. La perspective « contractuelle » défendue ici consiste, dans la filiation des travaux de P. Charaudeau (1994, 1997), à considérer, en situation de communication télévisuelle, la proposition d'images informatives comme incluses dans un ensemble de conventions tacites (et de savoirs communs) qui fondent l'intercompréhension entre la chaîne et le téléspectateur et ici, plus particulièrement, l'acceptabilité des images censées témoigner du réel.
7. On se souviendra, à cet égard, des remarques de P. Lévy (1995) rappelant que le virtuel ne s'oppose pas au réel mais à l'actuel, « l'arbre étant virtuellement présent dans la graine ». C'est lorsque ce potentiel d'actualisation est comme court-circuité pour signifier « immédiatement » la réalité que la question de l'usage des images virtuelles dans les actualités télévisées se pose.
8. Les réactions des téléspectateurs traduisent essentiellement une préoccupation en termes d'effets, en particulier sur les enfants. L'expression exclusive de cette face parentale contribue à la mise à distance du questionnement sur les causes de l'usage de ces images – qui n'est pas sans importance sur la question de leurs effets potentiels...
9. Il est symptomatique, de ce point de vue, que les images de synthèse soient elles-mêmes qualifiées de virtuelles en lieu et place du monde qu'elles construisent.
10. Une nuance mérite ici d'être apportée : certaines images de synthèse peuvent être le résultat d'une « capture de mouvement » opérée sur une personne dont on garde non l'image mais la trace de gestes, de postures physiques et de modes de déplacement. Le référent n'est ici qu'un support de représentation et l'outil d'expression littéralement invisible de quelque chose qui le dépasse.
11. Les propos du médiateur en attestent à plusieurs reprises, lors de l'émission.

12. On remarquera ici un phénomène d'inversion intéressant dans la formulation du téléspectateur : l'image n'est pas ce qui est sujet à être commenté mais ce qui vient apporter l'information complémentaire... aux commentaires.

13. Ceci est exprimé à plusieurs reprises dans l'émission, notamment par S. Tisseron.

14. Deux remarques seraient à formuler sur ce point : tout d'abord, la représentation du risque auquel est soumis l'enfant est sans doute un acte de projection plus caractéristique du monde de l'adulte – et notamment du monde parental – que de celui de l'enfant. Par ailleurs, la critique parentale concernant les images de synthèse repose sur une hypothèse d'*effets puissants et directs* sur les enfants qui y sont soumis (confusion induite dans leurs modes de repérage) alors que la protestation elle-même manifeste un souci de médiation parentale qui oriente vers des *effets indirects et limités*...

15. « *Oui alors, comme madame Ferrat, beaucoup s'interrogent sur l'effet des images virtuelles sur les enfants/Mais j'aimerais aussi que vous... qu'on revienne sur la question précédente : l'influence de ces images d'animation sur les enfants particulièrement/Je reviens quand même aux enfants. Est-ce que spécifiquement les enfants... enfin... réagissent comme des adultes ou c'est un univers particulier ?/Est-ce que les enfants sont particulièrement réceptibles [sic] aux images violentes ?* » (Jean-Claude Allanic).

16. Est-ce, cela dit, ce qui permet d'expliquer l'absence d'un journaliste de la rédaction de France 2 sur la plateau, ce jour-là ?

17. Cet élargissement du cadre d'analyse des images virtuelles est suggéré par le propos initial de S. Tisseron, dans le débat qui nous intéresse.

RÉSUMÉS

A partir de l'émission du 1^{er} décembre 2001 de L'Hebdo du Médiateur consacrée à l'utilisation d'images virtuelles pour évoquer un épisode de la guerre en Afghanistan, l'article se propose d'envisager les discours critiques dont cet usage est l'objet. Il s'attache notamment à montrer dans quels cadres discursifs ces critiques s'exercent, sur quels contrats tacites de représentation du réel elles s'appuient, à partir de quels présupposés elles prennent forme. Abordant la question des risques perçus de l'usage de telles images en contexte de narration informative, il tente d'explorer l'hypothèse d'une double contrainte visuelle où la question de l'éducation à l'image et celle d'une nécessaire prise de distance dans l'usage des images de synthèse viennent se croiser.

Virtual Images and Televised Information: On Some Critical Discursive Contexts in Mediation Situations

INDEX

Mots-clés : médiation, discours des médias, télévision, images virtuelles

Keywords : Based on the TV show L'Hebdo du Médiateur of December 1, 2001, which focused on the use of virtual images in relating an episode of the Afghanistan war, this paper aims to analyze critical discourses about virtual images. It aims at determining the discursive frames in which criticisms are made, what tacit agreements about the representation of reality they rely upon, and what presuppositions they are based on. As regards the question of perceived risks in the use of such images in the context of informational narration, we explore the hypothesis of a visual double-bind in which the question of educating via the reading of images and that of a necessary distance in the use of virtual images are interwoven.

AUTEUR

JACQUES NOYER

Jacques Noyer est maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3. Il est membre de l'équipe « Espace Public et Médias » (GERICO – Lille 3). Ses recherches portent sur le rôle et la place des médias et de leur discours dans la construction des problèmes publics. Il y privilégie l'approche en termes de processus de médiatisation envisagé comme logiques discursives autant que comme logiques d'acteurs.